



Independent observer
of the Global Fund

Budget de fonctionnement du Fonds mondial pour 2022

introduction

Le budget de fonctionnement pour 2022, qui s'élève à 322,2 millions de dollars, a été présenté et approuvé lors de la récente 46^{ème} réunion du Conseil d'administration. Le budget a été présenté au Conseil d'administration en deux parties distinctes (un document narratif en Partie A et une présentation de diapositives en Partie B), toutes deux intitulées « Évolution du budget de fonctionnement pour 2022 ». On ne comprend pas vraiment pourquoi il y a deux « parties », puisque la partie B fournit pas mal d'information et que la partie A ne soulève que des questions inutiles.

Partie B

Il est utile de commencer par la partie B car elle explique que « le plafond pour le cycle 2020-2022 a augmenté de 30 millions de dollars, ce qui amène le plafond des dépenses opérationnelles (OPEX) à 930 millions de dollars ». Ces 930 millions de dollars sont répartis ainsi :

	en millions de dollars
Dépenses réelles en 2020	299
Dépenses estimées en 2021	309
Budget pour 2022	322

Le résumé exécutif souligne les points suivants :

- Le budget 2022 reflète l'ambition d'un nouveau calcul et d'un rééquilibrage optimal des dépenses de fonctionnement.

- Il s'agit d'une allocation agile et rigoureuse des ressources en fonction des besoins stratégiques entre les opérations principales, les catalyseurs cycliques et les priorités.

La signification de ces phrases reste hermétique ; il est par contre évident qu'elles n'apportent rien à la présentation du budget.

La première diapositive, qui fait suite au résumé exécutif, montre qu'entre les périodes 2011-2013 et 2020-2022, les promesses de dons ont augmenté de 40 % alors que les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 6 % seulement.

Sur la diapositive suivante, les dépenses totales pour la période 2020-2022 sont comparées à celles de 2017-2019 et nous remarquons les points suivants :

- Une réduction de 72,8 millions de dollars pour les dépenses relatives aux opérations principales, qui atteignent 768,2 millions de dollars, soit une réduction de 8,7 % par rapport à la période 2017-2019 ;
- 80,3 millions de dollars en investissements tactiques pour améliorer les capacités et exécuter des activités cycliques, alors qu'aucun investissement n'avait été réalisé dans ce domaine sur la période 2017-2019 ; et
- Une augmentation de 30,6 millions de dollars sur les investissements prioritaires, qui atteignent 81,6 millions de dollars, soit une hausse de 60 % par rapport à la période 2017-2019.

La présentation se poursuit en expliquant que le plafond élargi de 930 millions de dollars soutient les investissements dans les capacités programmatiques, la digitalisation et l'assurance externe :

Tableau 1. Plafond élargi

	2017-2019 en millions de dollars	Variation en millions de dollars	2020-2022 en millions de dollars
Capacités opérationnelles du Secrétariat	463,7	9,8	453,9
Capacités programmatiques	80,6	+23,3	103,9
Risque organisationnel et assurance	57,5	1,2	56,3
Digitalisation et technologies de l'information	107,0	+12,3	119,3
Assurance locale et assurance externe	183,1	+13,8	196,5
Total	891,9	+38,0	929,9

La diapositive suivante prête à confusion, avec un intitulé qui affirme que : « La proposition de budget prend en compte le transfert d'activités de la catégorie cyclique vers la catégorie critique – Un financement prioritaire de 27,4 millions de dollars pour accélérer l'impact stratégique ». Le tableau comparatif suivant est ensuite projeté :

Tableau 2. Comparaison budgétaire et composition du budget 2022

2021	2022	Composition	en millions de dollars
------	------	-------------	---------------------------

	Budget	Variation	Budget	Assurance locale et assurance externe	65,5
	en millions de dollars		en millions de dollars	Digitalisation et technologies de l'information	35,1
Priorité	29,0	-1,6	27,4	Risque organisationnel et assurance	22,6
Cyclique	40,3	+0,4	40,7	Capacités programmatiques	41,3
Critique	245,6	+8,4	254,0	Opérations du Secrétariat	157,6
Total	314,9	+7,2	322,1	Total	322,1

Que signifie donc le transfert de la catégorie cyclique à la catégorie critique ? Les lecteur-ric-e-s n'en ont aucune idée.

S'ensuit une ventilation des totaux budgétaires par nature des dépenses :

Tableau 3. Budget proposé par dépenses, 2022

	Budget 2021 en millions de dollars	Budget 2022 en millions de dollars	Variation en millions de dollars	%
Commissions des agents locaux du Fonds mondial	48,3	48,7	+0,4	+0,8
Financement des instances de coordination nationale	9,5	9,8	+0,3	+3,2
Secrétariat et BIG	250,9	260,8	+9,8	+3,9
Ressources humaines	171,1	177,6	+6,5	+3,8
Employé-e-s	161,2	171,5	+10,3	+5,4
Consultant-e-s	9,9	6,0	-3,8	-38,7
Honoraires professionnels	33,5	36,9	+3,4	+10,2
Déplacements	13,5	11,1	-2,4	-18,0
Réunions	2,6	3,2	+0,6	+22,3
Communication	1,5	1,5	-0,1	-4,4
Infrastructure	21,5	23,2	+1,8	+8,3
Membres constitutifs du Conseil d'administration	1,6	1,6	-	-
Dépréciation	5,6	5,6	-	-
Cofinancement externe	-	-	-	-
Total avant coûts non récurrents	308,7	319,2	+10,5	+3,4
Coûts récurrents	6,3	2,9	-3,3	-53,4
Total des dépenses de fonctionnement	315,0	322,2	+7,2	+2,3

Plusieurs autres analyses budgétaires sont fournies, y compris des analyses des frais de gestion et des dépenses opérationnelles liés à la COVID-19 (C19).

Après avoir passé en revue la partie B, nous passons à présent à l'examen de la partie A et nous nous demandons ce que cette partie apporte de plus.

Partie A

La ventilation du budget 2022 par catégories principales est présentée dans l'annexe A de la partie A, mais cela ne correspond pas tout-à-fait aux données présentées dans la partie B.

Une note explicative indique que le budget des ressources humaines pour 2022 est de 173,6 millions de dollars, par rapport aux 166,0 millions de dollars budgétisés en 2021. Cela s'explique en partie par le fait que « l'augmentation est le fruit de la mise en œuvre de mesures de réorganisation et de la reclassification des dépenses qui en découle, avec des coûts non récurrents qui ont basculé dans la catégorie Employé-e-s dans le budget 2022. Vous y comprenez quelque chose ?

Dans la section sur les priorités de l'organisation et le budget 2022, le narratif informe ses lecteur-ric-e-s que le budget comprend 65,5 millions de dollars pour l'assurance locale et l'assurance externe et 14,9 millions de dollars pour le Bureau de l'Inspecteur général. À la lecture de la partie A, on ne peut que supposer que ces coûts sont inclus dans le total de la catégorie Ressources humaines, alors que les tableaux de la partie B sont beaucoup plus informatifs.

Les notes explicatives fournissent également de longues explications sur des priorités qui manquent de clarté : « Les demandes de financement pour les priorités s'élevaient initialement à 45,1 millions de dollars, ce qui dépassait largement le budget disponible pour les priorités dans l'allocation 2022. » ... « Au final, 27,5 millions de dollars ont été alloués aux six priorités selon la répartition suivante : »

Tableau 4. Priorités pour 2022

	en millions de dollars
(a) Accomplir des progrès dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme	4,8
(b) Atténuer l'impact de la COVID-19	0,0 (non, ce n'est pas une erreur)
(c) Stimuler l'efficience et l'efficacité	14,0
(d) Investir dans l'humain	1,5
(e) Se préparer à mettre en œuvre la prochaine stratégie	2,8
(f) Organiser la 7 ^{ème} Reconstitution des ressources	3,9
Total	27,5

Comme vous pouvez le voir, le montant pour (b) est nul et le total de (a) à (f) est de 27 millions de dollars. Cela se confirme si l'on se réfère à la diapositive 14 de la partie B qui énumère une 7^{ème} priorité, « non alignée sur les priorités », de 0,5 million de dollars, ce qui amène le total à 27,5 millions de dollars. Au vu de la longue description des activités sous la priorité (a), on se demande bien ce qui pourra être réalisé avec pour seul budget 4,8 millions de dollars. On se demande à nouveau où se trouvent les priorités énoncées dans les catégories budgétaires principales. On remarque également la référence au

« budget disponible pour les priorités ». D'où vient-il ? Il semble en effet avoir été défini/approuvé avant même que les priorités ne soient sélectionnées.

Pour résumer, ces rapports demeurent une source de confusion aussi bien pour le lectorat non averti que pour les comptables.

[Read More](#)
